

fait le verre et comment on lui donne toutes sortes de formes, comment on extrait les métaux et on les forge; de quoi le papier se compose; quelle est la provenance de la rouille et de la chaux.

Il peut mettre de cette façon la géologie à la portée de toutes les intelligences et intéresser profondément celles-ci à cette étude comme à d'autres.

S'il tombe dans le domaine de l'astronomie, et peut démontrer la révolution de la terre sur son axe imaginaire, ne peut-il pas renouveler la célèbre expérience de Foucault avec le pendule du Panthéon? Une boule de billard, une montre suspendue à une ficelle au plafond de l'appartement et à laquelle il imprimerait un mouvement d'oscillation parallèle à l'un des côtés de la chambre, ne suffirait-elle pas à démontrer que dans une fraction d'heure il y a une variation sensible dans la direction du mouvement oscillatoire de la montre ou de la boule?

Le mouvement de rotation de la terre autour du soleil ne pourrait-il pas s'expliquer au moyen d'une chandelle ou d'une lampe allumée représentant le soleil et d'une pomme à travers laquelle on aurait fait passer une grande aiguille ou broche pour figurer l'axe de la terre, en tenant la pomme inclinée à l'angle d'élevation du pôle et en lui faisant subir les mouvements connus autour de la lumière? N'aurait-on pas là de suite la raison d'être des jours, des nuits et des saisons, des éclipses de lune et de soleil?

De même pour la géométrie et la trigonométrie, les sciences physiques, etc. Le fait est qu'en indiquant un moyen d'inculquer les notions de la science et de l'industrie aux jeunes enfants, M. Baillairgé donne un véritable cours élémentaire de sciences en action, rafraîchit en les fixant des connaissances que d'autres occupations dans la vie ont forcées de laisser obscures et confuses dans un coin de leur mémoire.

La brochure de M. Baillairgé devrait inspirer des méditations sérieuses à tous ceux qui s'occupent de l'éducation dans notre province, et provoquer un mouvement sérieux de réforme.

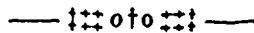
Le système d'instruction rationnel et pratique que recommande M. Baillairgé ne peut-être d'application immédiate, attendu que, pour faire de l'enseignement, de cette façon, il faut pour les écoles primaires des professeurs très forts comme pédagogues et pour qui les données de la science sont du *h. a. ba.* et que nous n'avons pas de ces professeurs. Le professorat de l'école primaire au pays est un métier de crève-faim, pauvrement et mal rétribué, et par conséquent, au point de vue de la qualité, on a des professeurs pour son argent.

L'école primaire, qui est la base du développement intellectuel et matériel d'un pays, est au contraire la partie la plus faible, la plus négligée de l'échafaudage de notre système d'instruction publique.

Aussi en voyons-nous les tristes résultats aujourd'hui dans les groupes de déclassés à toute enseigne qui circulent dans la province, de manœuvres qui peinent, et d'ignorants qui sont à la merci des premiers venus qui s'avisent de les exploiter.

En attirant, une fois de plus, l'attention publique sur une lacune aussi désastreuse, M. Baillairgé a fait acte de patriote et de philanthrope, en même temps que d'homme de science.

Nous l'en remercions au nom de tous ceux qui, comme lui, compromettent la situation.



LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Sous le titre ci-haut, nous lisons dans *Le Petit Marseillais* du 28 novembre que nous devons à l'obligeance de M. Jacques Delmas, agrégé de l'Université de Marseille, professeur honoraire et officier de l'Instruction publique :

« L'ordre du jour appelle la 1ère délibération sur le projet de loi portant approbation de l'arrangement signé à Paris le 6 février 1893, pour régler, en matière de tarif douanier, les relations commerciales entre la France et le Canada »

« M. S. BERGER rapporteur demande l'urgence.

« L'urgence est déclarée.

« M. LECHEVALIER dit que ce sont les produits du nord et de l'ouest qui paieront la rançon des avantages accordés aux produits du Midi. Le Canada pourra importer des bois, des fruits, des viandes de conserve, et, en échange, il accordera des dégrèvements de droits pour les vins mousseux et les savons; c'est insuffisant.

« M. BERGER répond que la convention est, au contraire, toute en faveur de la France.

« M. le COMTE DE BRÉSIL-PORT-BRIAND estime que la convention, si elle est adoptée, empêchera la vente des pommes françaises; elle portera un coup redoutable à l'industrie des conserves.

« M. HANOTAUX, ministre des affaires étrangères, dit que la convention est à l'avantage du commerce français; il ne s'agit pas de changer les droits, mais d'accorder le tarif minimum sur vingt articles. C'est la première fois que le Canada traite avec une puissance étrangère en vertu d'un droit qui lui a été récemment accordé; il a voulu que le premier traité fût conclu avec la France. (Applaudissements.)

« M. HÉMON suit que ce sont les fils de Bretons et de Normands qui composent la population du Canada, mais cela ne l'empêche pas de constater que la convention proposée atteint les producteurs de pommes et les producteurs de bois, c'est-à-dire l'agriculture de l'ouest, elle atteint également l'industrie maritime pour ne

favoriser que le commerce des vins, mais le Canada ne consomme que très peu de vin. Le gain sera minime, on lâche la proie pour l'ombre (Très bien! Très bien).

« M. ARZINS, président des douanes, dit que la commission est restée logique avec elle-même, en acceptant la convention avec le Canada. Si l'expérience prouve que la convention nous est nuisible, la France demeurerait toujours libre de dénoncer cet arrangement.

« L'article unique du projet de loi est adopté. »

LE COUP DE DÉ DU SUCCÈS

(Traduit pour la Semaine Commerciale)

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'envie s'aiguise plus les dents contre le marchand heureux que contre tout autre cas de prospérité, même que sur l'homme de profession à qui tout réussit. Il passe pour un citoyen "solide," dont le commerce se retourne tous les ans sur un train de centaines de mille piastres, tandis que d'autres s'estiment heureux dans les centaines; à lui le luxe d'une habitation princière, l'influence énorme que lui donne le simple prêt de sa signature, la perspective d'une vieillesse dorée, sans autre inconvénient peut être, pas toujours—que quelques accès tout à fait aristocratiques de goutte.

Mais combien en est-il dans la classe mercantile qui marchent ainsi sur des sentiers de fleurs, au sein d'une prospérité sans mélange? Nos quartiers commerciaux sont pleins de grands et somptueux magasins, peuplés de gens qui ont l'air de brasser des affaires gigantesques et d'amasser de quoi les mettre à l'abri du besoin pour le reste de leurs jours. Et cependant les statistiques des agences mercantiles révèlent ce fait brutal que, sur le nombre d'hommes qui entrent dans la carrière du commerce, à peine 5 pour cent réussissent en réalité. On peut avoir l'air de diriger un commerce extrêmement payant, habiter un palais, fréquenter ce qu'il y a de plus huppé dans le monde, et cependant être incapable de se considérer le maître de quoi que ce soit libre de toute redevance, et l'on peut marcher ainsi du jour au lendemain en proie à d'incessantes terreurs. Celui-là comptera sur la banque pour faire face à ses engagements, craignant de s'en voir fermer la porte à tout moment. A coup sûr, n'envions pas le sort de cet homme qui est toujours au bord du précipice, dans des tranches continues de tomber à pic de son apparente opulence à l'extrême pauvreté. Il ne mérite certes pas le nom d'heureux mortel, celui-là.

Pourquoi donc si peu de négociants réunissent-ils à attendre la fortune et l'indépendance? Les déçus vous répondront amèrement que c'est une question